



Documents requis pour une demande de : Dérogação mineure

Ce document présente une version simplifiée de la réglementation d'urbanisme. En cas de contradiction, le règlement municipal prévaut.

Coût de la demande : 500,00 \$ (non-remboursable) et 300,00\$ (pour l'affichage dans le journal, décret ministérielle durant la pandémie)

Dépôt de la demande : communiquez avec la secrétaire du service de l'urbanisme pour les dates des réunions et de dépôt des documents

Pouvez-vous déposer une demande selon la L.A.U., article 145.1 et all et selon le nouveau projet de Loi 67 ?

- Seulement pour des dispositions à caractère mineur au règlement de zonage #345-A-88 ou de lotissement #345-C-88;
- Ne pas être situé dans une zone de contraintes, selon l'article 113, alinéa 16 et 16.1 et l'article 115, alinéa 4 et 4.1 de la L.A.U.;
- La dérogation ne peut être accordée que si l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande;
- La dérogation mineure ne peut non plus être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
- La demande doit être conforme aux objectifs du plan d'urbanisme;
- La demande peut se faire dans le cas où ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi.

Si vous avez répondu oui à tous les critères ci-haut, voici les documents requis pour une demande de dérogation mineure aux règlements de :

- Formulaire dûment rempli;
- Explication claire du sérieux du préjudice pour le demandeur;
- Titre de propriété ou lettre de procuration;
- Certificat d'implantation (nouveau bâtiment) ou certificat de localisation (bâtiment existant);
- Plan scellé d'architecture (nouveau bâtiment ou agrandissement);
- Plan illustrant la dérogation et l'environnement immédiat de la situation dérogatoire;
- Photographie de la situation dérogatoire et de l'ensemble de l'immeuble;
- Paiement de la demande (peut être laissé sous forme de chèque);
- Compte de taxes à jour.

Au plaisir de vous servir et pour de plus amples informations, veuillez vous informer auprès du service d'urbanisme, par courriel au adelisio@mscalixte.qc.ca ou au 450-222-2782